

**ANALYSE QUANTITATIVE
DES ABANDONS
DANS LE SECTEUR DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE**

M. BOUSSENA, C. ZAHI, D. CHERIFATI

IPSE. Université d'Alger.

ANALYSE QUANTITATIVE DES ABANDONS DANS LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

M. BOUSSENA, C. ZAHI, D. CHERIFATI

IPSE. Université d'Alger.

Introduction

La formation professionnelle est une institution fortement sollicitée, notamment par les jeunes en situation d'échec scolaire. Cependant, force est de constater que le nombre considérable de jeune qui "s'oriente" vers la formation professionnelle n'est pas toujours pris en charge de manière efficace (Boussena, Cherifati, Zahi 1995). C'est ainsi que nous relevons que beaucoup de jeunes qui rejoignent les établissements de la formation professionnelle, leur parcours prend fin avant même l'obtention du diplôme. Les statistiques officielles donnent un taux d'abandon en cours de formation (ACF) de 16 % par an. Il faut, toutefois, préciser que lors de nos différents travaux de terrain, il nous a été signifié par le personnel des centres de formation professionnelle que les estimations officielles des abandons demeurent bien en deça de la réalité. Se pose alors la question relative à la pertinence de la méthode actuelle d'enregistrement de ces abandons.

L'intérêt que nous portons aux abandons est justifié non seulement par leur ampleur, mais aussi parcequ' ils constituent un indice intéressant dans l'appréciation de l'efficacité de l'appareil de la formation professionnelle. Ils nous interpellent sur l'importance des dysfonctionnements institutionnels ainsi que sur les facteurs inhérents aux apprenants. Cette double dimension de l'abandon fait de lui une piste privilégiée dans l'évaluation des déperditions(*). Que l'abandon soit volontaire ou provoqué, il signifie, de la part de l'institution, un investissement à perte dans la mesure où l'action formative n'aboutit pas.

(*) La notion de déperdition renvoie à une évaluation de la perte en coûts et en temps investis. De ce fait ce phénomène ne peut se réduire aux seuls abandons, même s'il est vrai que ces derniers demeurent l'indice le plus parlant. Les déperditions englobent un ensemble d'indices qui permettent d'évaluer la rentabilité et la performance du secteur dans son ensemble.

Les abandons qui sont comptabilisés par le secteur de la formation professionnelle, concernent uniquement les jeunes qui interrompent leur parcours après le démarrage effectif de la formation (ACF). Il faut signaler toutefois, qu'ils ne sont pas les seuls à exister. Nous avons observé que parallèlement aux ACF, il y a une autre forme d'abandon qui, certes n'est pas comptabilisée actuellement, mais n'est pas pour autant négligeable. Il s'agit des abandons précoces (AP). Nous entendons par AP, les abandons qui ont lieu avant le démarrage effectif de la formation. Ce type d'abandon comporte deux cas de figure. Il regroupe les jeunes qui sont admis à une spécialité mais qui ne rejoignent pas le centre de formation (AP1), et les jeunes qui intègrent le centre après leur admission mais qui quittent leur spécialité avant l'établissement du procès-verbal d'ouverture de stage (AP2). Signalons qu'il peut s'écouler un à deux mois (et parfois plus) pour que la section soit stabilisée et le procès verbal établi.

L'article que nous proposons reprend une partie des données d'une étude que nous avons menée sur les déperditions dans le secteur de la formation professionnelle (CERPEQ 1997). L'objectif ici est de présenter une analyse quantitative des abandons (AP et ACF) qui se manifestent au cours d'une session de formation.

1. Methodologie:

1.1 - Echantillon

Compte tenu des objectifs assignés à l'étude nous avons contacté 56 établissements de formation soit 47 CFPA et 09 INSFP.

Cet échantillon représente 15% de l'ensemble des établissements de formation à l'échelle nationale. Le choix des établissements a été fait au hasard selon une stratification pondérée.

Les critères de stratification pris en considération sont:

a - Le type des établissements de formation (CFPA - INSFP).

b - Les effectifs des établissements.

Les établissements ont été classés en 05 groupes selon leurs effectifs:

- groupe 01: effectifs de moins de 250 stagiaires
- groupe 02: effectifs entre 250-500 stagiaires
- groupe 03 : effectifs entre 501-750 stagiaires
- groupe 04 : effectifs entre 751-999 stagiaires
- groupe 05: effectifs de plus de 1 000 stagiaires

c - L'implantation géographique des établissements.

Le découpage régional retenu est celui adopté par l'Office National des Statistiques (ONS). Il s'agit des régions suivantes:

- 1 Hauts-Plateaux Centre
- 2 - Hauts-Plateaux Est
- 3 - Hauts-Plateaux Ouest
- 4 - Nord Centre
- 5 - Nord Est
- 6 - Nord Ouest
- 7 Sud

Le tableau (1) précise la répartition des CFPA de notre échantillon selon la région et l'effectif. Précisons que pour les INSFP, dont le nombre n'est que de 09, leur répartition par région est comme suit:

03 INSFP dans les Hauts-Plateaux

06 INSFP dans le Nord.

		REGIONS							
		Hauts-Plateaux			Nord			Sud	Total
effectifs		Centre	Est	Ouest	Centre	Est	Ouest	Ouest + Est	
1 - moins de 250		1	0	1	2	1	1	0	6 12.5%
2 - 250-500		1	4	1	5	2	2	1	16 34%
3 - 501-750		0	2	0	5	2	3	2	14 29.5%
4 - 751-999		0	0	1	2	1	2	0	6 12.5%
5 - plus de 1 000		0	1	1	1	1	1	0	5 10.5%
Total	F	2	7	4	15	7	9	3	47
	%	4	14.5	8.5	32	14.5	19	6	100

Tab (1) La répartition des CFPA par Région et par effectif

Le tableau (2) présente la répartition par région des établissements qui nous ont répondu. Il y a lieu de noter que deux centres (CFPA) n'ont pu nous fournir les informations demandées car ils sont actuellement en arrêt à cause d'actes de sabotage. Par ailleurs, sur les 09 INSFP sélectionnés seuls 07 ont répondu. Le total des réponses exploitables est alors de 35 soit 62.5% des établissements contactés.

		REGIONS							
		Hauts-plateaux		Nord		Sud		Total	
		Nbre d'envois	Nbre de reponses	Nbre d'envois	Nbre de reponses	Nbre d'envois	Nbre de reponses	Envois	Reponses
CFPA	F	13	6	31	22	3	2	47	30
	%		42.2		70.5		66.5		68.8
INSFP	F	3	2	6	5			9	7
	%		66.5		83.5				77.7
Total	F	16	8	37	27	3	2	56	37
	%		50		72.9		66.5		66

Tab (2) Répartition par région des établissements ayant répondu.

1.2. Technique.

Deux fiches ont été conçues et envoyées aux directeurs des établissements de formation retenus dans cette étude.

a Fiche n° 1: Elle vise le recueil de données sur les abandons précoces de la rentrée de Septembre 1996. Il s'agit pour chacune des formations engagées de préciser:

le niveau de qualification / spécialité.

Le nombre de candidats admis au concours.

Le nombre de candidats admis au concours mais n'ayant pas rejoint l'établissement.

Le nombre de candidats admis au concours ayant rejoint le centre mais l'ayant quitté avant le démarrage effectif de la formation.

b Fiche n° 2: Elle concerne le recueil de données sur les abandons en cours de formation. Il s'agit de reconstituer les cohortes des diplômés de l'année 1996 (mars-septembre). Aussi pour les différentes spécialités pour lesquelles des cohortes ont été reconstituées des informations ont été recueillies sur:

Le niveau de qualification / spécialité.

La date de fin du stage de la dernière promotion.

Le nombre des stagiaires enregistrés sur le PV d'ouverture.

- Le nombre des stagiaires en situation d'échec.

- Le nombre des stagiaires ayant abandonné en cours de formation.

2 - Resultats

Pour recueillir des données quantitatives susceptibles de nous éclairer sur l'ampleur des abandons, nous nous sommes intéressés aux deux principaux moments qui caractérisent une session de formation.

Il s'agit:

- de l'admission des candidats à une spécialité.

Il est bien connu que tout candidat admis à un examen d'entrée à une spécialité ne constitue pas forcément un stagiaire effectif. Il est important alors d'évaluer quantitativement ce type d'abandons précoces pour essayer de cerner son importance dans l'évaluation de l'abandon de manière générale.

L'intérêt porté aux abandons précoces se justifie d'une part par le fait que l'organisation des concours est une action qui mobilise des moyens humains et matériels importants et d'une part, par le fait que ces abandons peuvent constituer un critère d'appréciation du dispositif d'information et d'orientation. En effet, un taux d'abandon précoce élevé peut être considéré comme la conséquence d'une démarche d'orientation qui se caractérise par son peu d'efficacité.

- du suivi des stagiaires.

Parmi la population de stagiaires engagée dans un processus de formation, il est important d'évaluer le taux de jeunes qui abandonnent leurs études. Car, quoique l'on pense des bienfaits qu'on peut retirer d'un séjour dans un centre de formation, un stagiaire qui interrompt prématurément ses études est forcément dans une situation d'échec. De plus, l'institution qui a investi dans la formation de ce jeune se trouve, elle aussi, en situation de "perte" puisqu'elle n'arrive pas à finaliser son action et par conséquent à préparer toute la main d'oeuvre dont a besoin le monde du travail.

2.1 - Les abandons précoces

Les données recueillies concernant l'abandon précoce se rapportent à la rentrée de Septembre 1996. Aussi, avant de livrer les résultats, nous allons donner quelques éléments d'informations qui caractérisent cette rentrée.

2.1.1 - Quelques données sur la rentrée de septembre 1996

Les établissements de formation de notre échantillon qui ont effectivement répondu à nos questionnaires (N = 35) ont engagé de manière effective 148 formations. La répartition de ces 148 formations est présentée par niveau de qualification dans le tableau (3).

Branche professionnelle	Niveau de qualification				Total		
	2	3	4	5	Fréq	%	
1 - Electricité/électronique	6	3	2	7	18	12,2	
2 - Technique d'Adm. et de gestion	9	20	8	7	44	29,7	
3 - Mécanique-Moteur et engins	9	0	0	1	10	06,8	
4 - Informatique	0	1	6	4	11	07,4	
5 - Habillement/confection	5	10	2	0	17	11,5	
6 - Hôtellerie/Tourisme	2	0	0	0	2	01,4	
7 - Construction-mécan.& siderurgie	3	0	0	0	3	02,0	
8 - Banque et assurance	0	0	0	2	2	01,4	
9 - Construction métal.	6	0	0	0	6	04,1	
10 - Bois et Ameublement	4	0	0	0	4	02,7	
11 - BTPH	13	0	6	0	19	12,8	
12 - Artisanat de service	5	0	0	0	5	03,4	
13 - Artisanat traditionnel	1	0	0	0	1	00,7	
14 - Cuir et peau	1	1	0	0	2	01,4	
15 - Autres *	1	0	2	1	4	02,7	
Total	Fréq	65	35	26	22	148	100
	%	43,9	23,6	17,5	14,8		

Tab (3) Répartition des formations engagées par niveau de qualification

* Autres: spécialités non spécifiées.

Sur la base de ces résultats, deux remarques essentielles peuvent être faites:

1 Près du tiers (29,7) des formations engagées en Septembre 1996 concerne la branche technique d'administration et de gestion. Un pourcentage non négligeable de formations se rapporte aux branches électricité/électronique (12,2%), habillement/confection (11,5%) et BTPH (12,8%). Dans le reste des branches, peu de formations ont été lancées.

2 Près de la moitié de formations de septembre 1996 (43,9%) concerne la préparation du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et près du tiers se rapporte aux formations de Techniciens et de Techniciens Supérieurs.

2.1.2 - Données quantitatives sur les abandons précoces (AP)

Comme nous l'avons déjà précisé précédemment nous distinguons deux types d'abandons précoces (AP). Le premier type concerne les candidats admis à une spécialité mais qui ne la rejoignent pas (AP1). Le deuxième type quant à lui désigne les candidats qui rejoignent leur spécialité mais qui l'abandonnent avant son démarrage effectif, c'est à dire avant l'établissement du procès verbal d'ouverture de la formation (AP2).

Pour les différentes formations engagées en Septembre 1996 (4534 candidats admis), 621 AP1 et 474 AP2 ont été enregistrés, soit un taux de 13,6% pour l'AP1 et de 10,4% pour l'AP2. Le taux global de l'AP est donc de 24%.

Les tableaux (4) et (5) nous précisent la répartition des formations de la rentrée de Septembre 1996 selon le nombre d'AP1 et d'AP2 enregistrés.

NOMBRE D'AP1	FORMATIONS ENGAGEES EN SEPTEMBRE 1996	
	Fréq	%
0	53	35,8
1-5	49	33,1
6-10	31	20,9
11-15	11	07,4
16 >	04	02,7
TOTAL	148	100

Tab (4): Nombre d'AP1 enregistré dans les formations de Septembre 1996

NOMBRE D'AP2	FORMATIONS ENGAGEES EN SEPTEMBRE 1996	
	Fréq	%
0	52	35,1
1-5	68	45,9
6-10	20	13,5
11-15	05	03,3
16 >	03	02,2
TOTAL	148	100

Tab (5): Nombre d'AP2 enregistré dans les formations de Septembre 1996

Il ressort des tableaux (4) et (5) que seul un tiers environ des formations engagées en Septembre 1996 (35,8% pour l'AP1 et 35,1 pour l'AP2) n'a pas enregistré d'abandons précoces.

De plus les informations qui ont connu entre 1 et 10 abandons précoces représentent 54% pour l'AP1 et 59,4% pour l'AP2.

Il est clair que l'abandon précoce est loin d'être un phénomène négligeable. Aussi il ne peut être ignoré ni dans l'estimation du taux d'abandon de manière générale ni dans la recherche de ses causes.

2.1.2.1 - Le taux des abandons précoces par branche professionnelle

Le tableau (6) indique les taux des abandons précoces (AP1 et AP2) selon les différentes branches professionnelles.

Branches professionnelles	Candidats admis	AP1	AP2	Taux % AP1	Taux % AP2
1 - Elect-électronique	685	112	118	16	17
2 - Techn. d'Adm. et de gestion	1476	174	109	12	07
3. Méc. Moteur. Engins	267	53	40	20	15
4 - Informatique	446	16	11	04	02
5 - Habillement/confection	494	36	16	07	03
6 - Hotellerie/Tourisme	46	8	4	17	09
7 - Const. Mécan. et Sider	74	24	15	32	20
8 - Banque et assurance	63	03	02	05	03
9 - Construction-Métal.	115	36	10	31	09
10 - Bois et Ameuble	77	13	27	17	35
11 - BTPH	444	95	68	21	15
12 - Artisanat de service	121	14	7	12	6
13 - Artisanat traditionnel	20	0	0	0	0
14 - Cuir et Peau	51	14	6	27	12
15 - Autres	155	23	41	15	26

Tab (6): Taux d'AP1 et d'AP2 par branche professionnelle

Les résultats montrent que les taux d'abandons précoces (AP1 + AP2) sont élevés dans les branches professionnelles techniques telles que l'électricité/l'électronique (33%), la mécanique-moteur-engins (35%), la construction mécanique et sidérurgique (52%), la construction métallique (40%). La même remarque peut être faite par rapport au BTPH (36%), bois et ameublement (52%) et cuirs et peaux (39%). Par contre les spécialités qui ont trait à l'informatique, aux banques et assurances, à l'habillement et l'artisanat connaissent des taux d'AP relativement faibles.

Une telle situation peut s'expliquer par le fait que face à une industrie en crise et des offres d'emploi limités, le jeune peut effectivement vouloir quitter les formations pour lesquelles le marché du travail est saturé.

Les secteurs plus "prometteurs" tel que l'informatique peuvent "accrocher" davantage les candidats.

2.1.2.2 - Le taux des abandons précoces par niveau de qualification

Le tableau (7) présente les taux d'abandons précoces (AP1 et AP2) pour les différentes formations engagées en Septembre 1996 selon leurs niveaux de qualification.

Niveaux de qualification	Candidats admis	AP1	AP2	Taux % AP1	Taux % AP2
C.A.P. niveau (2)	1644	330	205	20	12
C.M.P. niveau (3)	1016	124	73	12	7
B.T. niveau (4)	938	96	94	10	10
T.S. niveau (5)	936	71	102	7	11

Tab (7): Taux des AP1 et AP2 par niveau de qualification

Il apparaît de manière claire (Tableau 7) que le taux d'abandon précoce le plus élevé touche les formations de niveau de qualification situé en bas de l'échelle (niveau 2). Plus le niveau de qualification est élevé plus le taux d'AP semble diminuer. Cela est beaucoup plus apparent concernant l'AP1. C'est ainsi que les formations de niveau 5 sont celles qui connaissent le moins d'abandons précoces. Nous pouvons supposer que l'âge des candidats (18 ans et plus) ainsi que leur niveau scolaire (3ème A.S. au moins) sont des facteurs qui peuvent être à l'origine de plus de maturité dans les choix exprimés et par conséquent engendrent plus de stabilité dans les parcours de formation entamés.

En effet, les taux d'abandons par type d'établissements tableau (8) montre que le taux de l'AP1 dans les CFPA est pratiquement le double de celui que l'on observe dans les INSFP.

	Candidats admis	AP1	AP2	Taux % AP1	Taux % AP2
C.F.P.A.	3507	540	351	15	10
I.N.S.F.P.	1027	81	123	8	11

Tab (8): Taux des AP1 et AP2 par type d'établissement

Le taux élevé de l'AP1 dans les CFPA peut s'expliquer par le manque d'efficacité de la pratique d'orientation actuelle. Le jeune qui n'est en possession d'aucune information précise ni sur lui-même ni sur les spécialités, fait des choix sans motivation réelle et par conséquent abandonne avant même de commencer sa formation.

Le taux non négligeable de l'AP2 dans les CFPA (10%) et dans les INSPF (11%) peut s'expliquer par des facteurs liés aussi bien aux dysfonctionnements des établissements tel que le démarrage tardif de la formation qu'à la pratique d'orientation elle-même. En effet, souvent le stagiaire quitte la formation car il découvre que la représentation qu'il a de la spécialité ne correspond pas à son contenu réel.

2.2 - Les abandons en cours de formation.

Pour évaluer les abandons en cours de formation, nous avons eu recours à la reconstitution des dernières cohortes de diplômés. Pour cela, avant de livrer les données sur les abandons en cours de formation nous allons présenter quelques éléments d'information sur les cohortes reconstituées.

2.2.1 - Quelques données sur les cohortes reconstituées

L'ensemble des cohortes reconstituées est de 193. Le tableau (9) présente la répartition de ces cohortes par branche professionnelle.

Si nous comparons les résultats du tableau (9) avec ceux du tableau (3) concernant la rentrée de Septembre 1996, nous constatons que la répartition des cohortes des diplômés par branche professionnelle est similaire à celle des formations engagées en Septembre 1996. En effet, nous pouvons observer que des branches professionnelles comme les TAG (27,5%), le BTPH (15,5%), l'électricité/l'électronique (13,5%) et l'habillement/confection (12,4%) sont celles qui ont permis le plus de reconstitution de cohortes des diplômés. Ceci nous amène à penser que les formations engagées en Septembre 1996 restent d'une manière générale les mêmes que celles engagées deux ou trois années auparavant.

Branches professionnelles	REGIONS							Total		
	Hauts-Plateaux			Centre			Sud	Nbre	%	
	Centre	Est	Ouest	Nord	Est	Ouest				
1 - Electricité/électronique	2	1	1	8	6	7	1	26	13,5	
2 - Technique d'Adm. et de gestion	3	7	1	27	6	7	2	53	27,5	
3 - Mécanique-Moteur et engins	2		-	8	2	4			8,3	
4 - Informatique	-	2	-	2	1	-	2	16	3,6	
5 - Habillement/confection	2	3	-	9	6	2	2	24	12,4	
6 - Hôtellerie/Tourisme	-	-	-	-	2	1	-	3	1,6	
7 - Construction-mécan.& siderurgie	-	-	-	3	2	2	-	7	3,6	
8 - Banque et assurance	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
9 - Construction métal.	3	-	-	5	-	2	-	10	5,2	
10 - Bois et Ameublement	-		-	1		1	1	3	1,6	
11 - BTPH	2	4	-	14	3	7	-	30	15,5	
12 - Artisanat de service	-	-	-	1	1	2	2	6	3,1	
13 - Artisanat traditionnel	-		-	3	-			3	1,6	
14 - Cuir et peau	1		1		-	1		3	1,6	
15 - Autres *	-	-	-	-	-	2	-	2	1,0	
Total	F	15	17	03	81	29	38	10	193	100
	%	7,8	8,8	1,6	42	15	19,7	52		

Tab (9): Répartition des cohortes des diplômés par région et par branche professionnelle.

Le tableau (10) nous indique la répartition des cohortes reconstituées par type d'établissement et branche professionnelle. 13,5% des cohortes reconstituées concernent les INSFP et 86,7% les CFPA.

BRANCHES PROFESSIONNELLES	C.F.P.A.	I.N.S.F.P.
1 Elect/Electronique	17	9
2 - Techn-d'Adm. et de gestion	43	10
3 - Méc-Moteur engins	16	-
4 - Informatique	3	4
5 - Habillement/confection	24	-

6 - Hôtellerie/tourisme		3	-
7 - Const-mécan-et sidér		5	2
8 - Banque et assurance		-	-
9 - Construction métal.		10	-
10 - Bois et ameublement		3	
11 B.T.P.H.		30	-
12 - Artisanat de service		6	
13 - Artisanat traditionnel		3	
14 - Cuirs et peaux		2	1
15 - Autres		2	
Total	F	167	26
	%	86,7	13,5

Tab (10): Répartition des cohortes de diplômés par branche professionnelle et par type d'établissement.

2.2.2 - Données quantitatives sur les abandons en cours de formation

Le nombre de stagiaires des 193 cohortes reconstituées est de 5276.

Parmi cette population on note:

3392 diplômés (64,2%)

267 échec (5%)

1617 abandons (30,7%)

Nous constatons que près du tiers (1/3) des sujets ont abandonné leur formation. Ce résultat est loin d'être négligeable. Il met de manière évidente l'accent sur l'ampleur des abandons en cours de formation (A.C.F.).

Si les abandons précoces peuvent trouver leurs principales causes dans les lacunes de la pratique d'information et d'orientation actuelle, les abandons en cours de formation quant à eux associent nécessairement des causes se rapportant à l'organisation et au fonctionnement des établissements de la formation professionnelle.

2.2.2.1 - Le taux des abandons en cours de formation par branche professionnelle.

Le tab. (11) présente les taux des abandons en cours de formation par branche professionnelle.

Branche Prof.	Effectifs PV d'ouverture	Diplômé (D)	Echec (E)	Abandon (ACF)	Taux % (D)	Taux % (E)	Taux % (ACF)
1 - Elect/Electronique	864	510	40	314	59	5	36
2 - T.A.G.	1682	1191	107	384	71	6	23
3 - Méc.Mot.engins	337	191	07	139	57	2	41
4 - Informatique	266	179	40	47	67	15	18
5 - Habillement/conf.	664	451	23	190	68	3	28
6 - Hôtellerie/Tourisme	65	47	01	17	72	2	26
7 - Const. méca. et sid.	162	93	17	52	57	10	32
8 - Banque & assurance		-	-		-	-	-
9 - Const. métal.	189	111	04	74	59	2	39
10 - Bois et Ameub.	60	26	04	30	43	7	50
11 - B.T.P.H.	639	376	16	247	59	3	38
12 - Artisanat de service	148	101	07	40	68	5	27
13 - Artisanat traditionnel	67	39	01	27	58	1	40
14 - Cuir et peaux	85	54	00	31	64	0	36
15 - Autres	48	23	00	25	48	0	52

Tab (11): Le taux des abandons en cours de formation par branche professionnelle.

La lecture des résultats du tab (11) montrent que les taux d'abandons en cours de formation les plus faibles (moins de 30%) concernent les branches professionnelles informatique (18%), TAG (23%), Hôtellerie/Tourisme (26%), Artisanat de service (7%) et Habillement/confection (28%).

Les taux les plus élevés par contre ont trait aux branches Bois et ameublement (50%), Artisanat traditionnel (40%), Construction mécanique (39%), BTPH (38%), Electricité/électronique (36%), Cuir et peaux (36%).

Les abandons en cours de formation dans les C.F.P.A. sont plus importants que dans les I.N.S.F.P. Les taux sont respectivement de 32,5% et de 23% (tableau 12).

Toutefois, on peut noter que les taux d'échec sont faibles dans les deux types d'établissement de formation.

Type d'établissement	Effectifs PV d'ouverture	Diplômés (D)	Echec (E)	Aband. (ACF)	Taux % (D)	Taux % (E)	Taux % (ACF)
C.F.P.A.	4260.	2701	176	1383	63	4	32,5
I.N.S.F.P.	1016.	691	91	234	68	9	23

Tab (12): Les taux des abandons en cours de formation par type d'établissement.

Comme nous l'avons déjà souligné pour les abandons précoces, cette différence peut s'expliquer par le fait que dans les INSFP, les stagiaires ont un niveau scolaire plus élevé et un âge plus avancé. Ces facteurs peuvent aider le jeune à chercher l'information qui lui est utile pour faire son choix de formation. Et de ce fait son parcours peut être plus stable.

Conclusion:

Les résultats que nous venons de livrer nous permettent de souligner un certain nombre de points.

Le terme "abandon" ne peut être réduit aux abandons en cours de formation. En effet, l'étude a mis en évidence l'existence d'un autre type d'abandon qui a lieu avant le démarrage effectif de la formation. Nous l'avons qualifié d'abandon précoce.

Les données recueillies concernant les abandons en cours de formation montrent premièrement, que leur taux dépasse largement les estimations officielles, et deuxièmement que la méthode des cohortes est la plus pertinente pour étudier le flux de formation et les effectifs de fin d'étude.

L'abandon précoce est apparu dans l'étude comme une donnée non négligeable. Il est alors nécessaire que le secteur de la formation professionnelle la prenne en considération dans les estimations qu'il fait des abandons. Aussi, il nous semble important de recueillir, à chaque rentrée en formation, des données de manière systématique sur les abandons précoces. Associées aux données sur les abandons en cours de formation, elles reflèteront de manière plus fidèle la réalité du phénomène de l'abandon. Par ailleurs, une telle démarche peut nous renseigner sur l'efficacité du dispositif d'information et d'orientation professionnelle.

REFERENCES:

- 1- Boussena M., Cherifati. M., Zahi C. (1995): l'information et l'orientation professionnelle en Algérie, Réalité et enjeux. Publication CERPEQ.
- 2 - CERPEQ (1997): Analyse des deperditions dans le secteur de la formation professionnelle. Rapport final.